
Ministères, Avis concernant les...

Affaires municipales et Habitation

Municipalité de paroisse de Saint-Simon

J'approuve, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), en date du 6 mars 2020, la demande de changement de nom de la Municipalité de paroisse de Saint-Simon, située dans la Municipalité régionale de comté des Basques, pour lui donner le nom de «Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski».

Le sous-ministre,
FRÉDÉRIC GUAY

7016

Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

Avis est donné, conformément à l'article 214.1 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (RLRQ, chapitre O-9), que le redressement des limites territoriales entre les villes de Saint-Raymond, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et de Lac-Sergent, entré en vigueur le 14 septembre 2016, ainsi que le redressement des limites territoriales entre les villes de Québec et de Lac-Delage, entré en vigueur le 21 janvier 2020, ont modifié le territoire de la Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier (MRC de La Jacques-Cartier).

Les nouvelles limites territoriales de la MRC de La Jacques-Cartier ont effet, pour chacun des secteurs modifiés, depuis l'entrée en vigueur des redressements de limites territoriales susmentionnés. La description du nouveau territoire de cette MRC apparaît en annexe.

Le sous-ministre,
FRÉDÉRIC GUAY
